



## Réforme des retraites : la grande illusion !

les annonces d'Edouard Philippe ont confirmé que la mise en place d'un régime par points est une grande arnaque. Au-delà des éléments que l'on connaissait déjà par le projet Delevoye, quelques mesurette ne viendront pas compenser la paupérisation de l'ensemble des retraité-es, les inégalités femmes-hommes, ou la fin des régimes spécifiques... tandis que le « il faudra travailler plus » s'appliquera à tout le monde !

### **Il faudra travailler plus jusqu'à l'âge d'équilibre !**

Si le gouvernement ne change pas l'âge de départ légal à 62 ans, il met pourtant un « âge d'équilibre » à 64 ans avec des bonus-malus incitant à travailler plus... Et cela concernera tout le monde. Traduction : on partira encore plus tard à la retraite, sans parler de ceux et celles qui n'auront pas le choix et partiront avec une retraite encore diminuée vu leur état de santé, situation de chômage etc. C'est l'universalité, mais par le bas !

### **Une application différenciée suivant que vous êtes jeunes ou vieux : où est la simplicité et la justice?**

La réforme s'appliquera pleinement à ceux et celles né-es en 2004 (pas de chance...). Elle ne s'appliquera pas à ceux et celles né-es avant 1975 (pas de chance non plus vu les inégalités actuelles du système et risque de moindre indexation de leurs pensions). Pire, il y aura un autre système avec une retraite calculée sur l'ancien système pour ceux et celles nées après 1975... et avant 2004. **C'est donc au final un panachage de systèmes injustes.** La simplicité et l'universalité affichée ne sont là aussi qu'illusion !

### **Un minimum de pension - faux nez**

La pension minimale à 1000 euros (85 % du SMIC pour une carrière complète) est montrée comme une réponse à la précarité, au temps partiel, au/à la travailleur-euse en plate-forme. C'est oublier les mesures de la loi travail qui ont favorisé cette précarité, c'est oublier aujourd'hui que vivre décemment avec 1000 euros est quasi impossible, et qu'une majorité de femmes n'ont pas de carrières complètes ! Et donc n'auront qu'une partie de ce minimum. Cette revalorisation de la pension minimale n'est pas suffisante, il faut le SMIC au minimum, et cela peut se faire indépendamment de la mise en place du système par points. 1000 €, c'est en dessous du seuil de pauvreté fixé à 1015 € en 2015.

### **Cheminot-es, infirmières, enseignant-es... renvoyé.e.s à des négociations internes !**

La fin des régimes spéciaux aura des conséquences brutales pour certaines professions, fin de départ anticipé notamment. C'est même E. Philippe qui le reconnaît : pour autant, il renvoie sans moyens, et sans calendrier clair les questions d'un aménagement de la transition aux négociations internes avec les établissements publics ou au ministère de tutelle. Tout comme la prise en compte de la pénibilité qui n'est pas plus précisée.

### **Et pour la moitié de la population ?**

Les femmes seraient les grandes gagnantes de ce système...de qui se moque-t-on ? Déjà que le système de rattrapage des salaires mis en place par ce gouvernement (l'INDEX) a déjà montré ses limites, ce ne sont pas les majorations de 5 % dès le premier enfant (et en plus qui pourrait être prise par le père) qui assureront une autonomie financière des femmes au moment de la retraite vu leur carrière beaucoup plus heurtées que celles des hommes. Ce seront encore elles les plus concernées par les malus !

**Pour Solidaires 11 et les Gilets Jaunes de Carcassonne, il faut multiplier les manifestations et généraliser la grève afin d'obtenir le retrait de cette réforme.**

**Manifestations mardi 17 décembre 2019 :**

**NARBONNE à 10H30 (Médiathèque) + CARCASSONNE à 14H30 (square Gambetta)**